

## Communication suite à l'épidémie de rougeole pour médecins actifs sur Bruxelles

Suite à l'épidémie de rougeole, nous souhaiterions faire une communication vers les médecins actifs sur Bruxelles au sujet de trois thématiques:

- Rappeler l'importance de déclarer rapidement les cas de rougeole.
- Les avertir que nous mettons à leur disposition du matériel de communication et sensibilisation (affiches et brochures d'information).
- Que nous sommes occupés à recenser les personnes qui vaccinent contre la rougeole et qu'ils peuvent se manifester si c'est le cas.

La rougeole circule fortement en Europe avec plus de 116 cas recensés en juin uniquement en Région bruxelloise.

Toute suspicion doit être déclarée **immédiatement**. La déclaration permet de contrôler l'épidémie et de surveiller son évolution.

Dans le cadre de la rougeole une vaccination dans les 72h suivant le contact permet d'éviter le développement de la maladie. En déclarant rapidement, vous donnez plus de chance de pouvoir identifier des cas contacts non-vaccinés.

La procédure est simple :

La déclaration se fait [via le système Matra](#).

Si toutefois vous rencontrez un problème, vous pouvez envoyer un email à l'adresse [notif-hyg@vivalis.brussels](mailto:hyg@vivalis.brussels) en mettant comme objet " **cas de rougeole**".

Le corps du mail doit être composé des informations reprises ci-dessous :

- Nom prénom du patient :
- NISS ou date de naissance :
- Code postal de la commune du lieu de résidence :
- Contact téléphonique du patient (Nom, lien avec le patient, numéro de téléphone):
- Votre nom et numéro de téléphone de contact

N'hésitez pas à compléter avec toutes autres informations utiles au suivi des contacts. Que ce soit la date des premiers symptômes, le contact avec une collectivité ou personnes à risque et si oui, la liste de ces cas contacts, le statut vaccinal du patient, dans quel labo le test a été fait? Quel examen ? etc.

Afin de sensibiliser au mieux les patients, [une affiche](#) a été élaborée par notre service. Elle est disponible à la demande. Il vous suffit de remplir [le formulaire suivant](#) et elle vous sera livrée. Vous pouvez également l'imprimer vous-même si vous le souhaitez.

Une [brochure d'information](#) est également disponible sous format numérique

Vivalis tente également d'identifier et recenser les lieux de vaccination pour les personnes qui ne sont pas correctement protégés contre la maladie. Dans ce cadre, nous recensons les médecins qui vaccinent contre la rougeole en région bruxelloise et qui sont éventuellement prêts à aider pour la vaccination de rattrapage. Le but est de pouvoir éventuellement rediriger, le plus rapidement possible, les patients nécessitant une vaccination.

Si vous êtes déjà actif ou éventuellement intéressé, pourriez-vous nous informer en remplissant [le formulaire suivant](#).

Nous vous remercions pour votre participation à la préservation de la santé publique en région bruxelloise.

Le service de médecine préventive de Vivalis.

